maphar.ageneral@gmail.com

AVIS DE REGLEMENT DES PRIMES D'ASSURANCES 2022

PERIODE DU 01/01/2020 AU 11-11-2022

ASSURE : PHCIE CHRIST EMILE N°CLIENT : 00000891

INTERLOCUTEUR : DR KOUASSI EPSE AKA

N°TELEPHONE : 0708129535

и°	POLICE N°	RISQUE	DESIGNATION	PRIME 2022	OBSERVATIONS	PERIODE DE GARANTIE
1	A EMETTRE	ASSURANCE SANTE GESA	PHCIE CHRIST EMILE	133,900		01/07/2022 AU 31/12/2022
2	A EMETTRE	ASSURANCE SANTE PHARMACIEN	TOUS RISQUE	798,006		01/07/2022 AU 31/12/2022
3	9302049Y	MULTIRISQUE HABITATION	KOUMASSI	245,779		15/09/2022 AU 14/09/2023
TOTAL ASSURANCES (1)				1,177,685		

ETAT DES REGLEMENTS

n°	MODE DE REGLEMENT	REFERENCE DE REGLEMENT	DATE DE DEPOT	MONTANT	AFFECTATION	PERIODE D'EMISSION	PRIME A ENCAISSER
1	ESPECE	10000000000000 00000020696	12/10/2022	133,900	A EMETTRE		133,900
2	ESPECE	10000000000000 00000020698	12/10/2022	798,006	A EMETTRE		798,006
		931,906					
	245,779						

NOTES IMPORTANTES

1/ Conformément aux dispositions de l'article 13 nouveau du code CIMA en vigueur depuis le $01/10/2011,\,$

vous voudrez bien prendre contact avec les services de la MAPHAR en vue de convenir des modalités pratiques de renouvellement de vos polices d'assurances au titre de

l'exercice

2022

Veuillez contacter nos chargés de clientèle

MONSIEUR AKE AU 07 09 28 15 ou Mme AMANI AU 07 767 398

Mlle GBEDA 48 52 61 31

2/ Sauf erreur ou omission de notre part, votre compte dans nos livres laisse apparaître un

solde 245,779

Nous restons ouverts à toutes propositions relatives aux modalités d'apurement de ces arriérés.

3/ AXA Assurances Côte d'Ivoire a changé de dénomination et est devenu désormais AXA Côte

Nous vous prions de bien vouloir libeller vos effets de paiement des primes à l'ordre de AXA Côte d'Ivoire.

POUR LA MUTUELLE

